

Depuis plusieurs années, l'agriculture méditerranéenne doit faire face à de profonds changements, liés à divers facteurs démographiques, économiques et à des changements climatiques. Malgré cela, elle sait entretenir sa production et son impact au niveau national.

Pour continuer à maintenir son dynamisme, il devient indispensable de **gérer durablement les ressources du sol, pilier d'une production agricole pérenne**. Cette biomasse peut garantir une fertilité à long terme par **l'apport en matières organiques et un travail du sol bien adapté**. Une gestion durable des sols pourrait permettre une augmentation de 58 % de la nourriture produite (1). Pour arriver à cette fin, la paysannerie doit être considérée, au même titre que les producteurs de compost, les gestionnaires forestiers, les collectivités et l'ensemble de l'industrie, comme un acteur majeur de la gestion de nos milieux.

Des ressources pour entretenir le potentiel de nos sols

Le sol apporte aux cultures les éléments nutritifs essentiels à une bonne production agricole. L'un des principaux éléments présent est le **carbone, mais les sols ont tendance à s'appauvrir**. Ce phénomène s'explique par le fait que les cultures en croissance vont puiser du carbone dans les sols, puis qu'une trop faible partie de ce carbone est restituée à la terre après exploitation de ces cultures. Pour lutter contre ce problème, il peut s'avérer nécessaire de **compenser ces pertes par des apports de matières organiques**. Cette compensation est essentielle pour éviter un manque de fertilité sur le long terme.

Tous les systèmes de cultures ne sont pas égaux face à ce phénomène. A ce titre, les systèmes de polyculture-élevage sont considérés comme durables, car les pertes de carbone sont généralement compensées par l'apport en fumiers animaux.

En PACA, la répartition de l'élevage est hétérogène et sa présence limitée : près de 80% des exploitations ont une orientation strictement végétale. Cette réalité contraint les agriculteurs à trouver de nouvelles formes de matières pour maintenir la fertilité de leurs sols, qu'elles soient autoproduites sur la ferme ou importées :

- Bois broyé ;
- « Déchets verts », issus des collectivités de communes notamment ;
- Biomasse issue de certains espaces naturels : forêts, ripisylve, canne en bordure de cours d'eau...
- Composts et résidus issus de production industrielle (marc de raisin...) ;
- Fumiers animaux (chevaux, poules, chèvres, moutons) importés.

Aujourd'hui, ces ressources organiques réutilisables, principalement végétales, représentent un potentiel annuel de plusieurs centaines de milliers de tonnes en PACA, convoitées par les industriels et l'énergie. **Nous plaillons pour un retour d'une partie de ces matières organiques directement pour la profession agricole.**

En effet, nos sols ayant besoin de carbone exporté par l'agriculture, il est important que les acteurs du monde agricole – agriculteurs, coopératives, associations et organismes de développement agricole, instituts techniques mais aussi la recherche, l'état et les instances politiques – s'emparent rapidement de ce sujet en lien avec les différents pourvoyeurs de ces ressources.

Favoriser le développement de projets expérimentaux pour valoriser cette biomasse, mettre en place des dispositifs d'accompagnement et d'aides pour favoriser son retour à la terre dans différents systèmes de production, mettre en avant l'expérience des agriculteurs et des collectifs d'agriculteurs travaillant cette thématique, développer des outils décisionnels pour différents fournisseurs de matières organiques et afin qu'ils soient au courant des alternatives possibles au brûlage et à la méthanisation...sont autant de pistes à explorer pour favoriser l'appropriation de ce sujet fondamental et sociétal.

Des engagements gouvernementaux et des constats locaux qui soutiennent cette initiative

Les questions d'économie circulaire sont au cœur des débats politiques, notamment depuis le Grenelle de l'Environnement en 2007. En octobre 2017, Nicolas Hulot, ancien ministre de la Transition Énergétique et solidaire, et Brune Poirson, secrétaire d'Etat au ministère, ont lancé une feuille de route sur l'économie circulaire, conclue par la proposition de 50 mesures concrètes à appliquer sur nos territoires dès 2018. Le premier ministre Edouard Philippe s'est engagé à maintenir ces mesures en lien avec le nouveau ministre de la Transition Énergétique et solidaire François de Rugy. Parmi ces mesures, plusieurs font directement le lien avec le milieu agricole et rural :

- mesure 5 : gérer les ressources de façon plus soutenable. L'établissement de « valeurs de références représentant le coût, pour l'ensemble de la société, de l'utilisation de ces ressources (dommages environnementaux, rareté de la ressource) » doit aussi s'appliquer à la biomasse végétale abusivement brûlée ou valorisée par des filières longues échappant souvent aux besoins réels des paysans ;
- mesure 23 : faciliter le déploiement du tri à la source des biodéchets par les collectivités ;
- mesure 24 : valoriser tous les biodéchets de qualité et permettre au secteur agricole d'être moteur de l'économie circulaire, et notamment en « favorisant l'utilisation de fertilisants issus de ressources renouvelables » ;
- mesure 37 : faciliter la sortie du statut de déchet, afin de « démultiplier l'utilisation des déchets comme ressources ».

Ces propositions demeurent cohérentes avec les enjeux locaux liés à la pollution de nos territoires qui reste préoccupante. A titre d'exemple, la région **PACA est classée entre le premier et le troisième rang des émissions nationales de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre**, bien que la teneur en plusieurs polluants ait diminué ces dix dernières années. En 2016, plus de 300 000 personnes résident dans une zone dépassant la valeur limite pour la protection de la santé en PACA. Ce chiffre s'élève à près de 4 millions de personnes en considérant les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé (AIR PACA).

Quelle place pour la paysannerie dans la gestion de nos milieux ?

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), associations de paysans et de ruraux, qui comprennent un réseau de plus de 140 fédérations à travers la France, accompagnent depuis longtemps des collectifs d'agriculteurs-trices sur des thématiques aussi variées que la production agricole durable - économiquement, socialement et environnementalement - l'accueil à la ferme et l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous. Ces actions trouvent leur cohérence dans le renforcement du lien entre consommateurs et agriculteurs, entre producteurs de ressources et consommateurs de ressources, selon les principes de l'économie circulaire bien sûr mais avant tout selon une logique évidente. Pour satisfaire ce lien, il convient que la paysannerie soit aujourd'hui reconnue comme un acteur majeur des décisions impactant la biomasse locale. Cette reconnaissance passe par plusieurs leviers :

- une **sollicitation systématique de l'ensemble des acteurs du milieu agricole** afin d'émettre un avis autour de l'utilisation de ces ressources pour l'agriculture, et ce afin d'éviter le départ de ces matières dans des filières longues de valorisation entre les seules mains des industriels ;
- la création d'un **lien privilégié entre le milieu agricole et les collectivités** pourvoyeuses de « déchets verts » pouvant contribuer à maintenir le potentiel de fertilité de nos sols, sous réserve de la création de filières de valorisation cohérentes avec les objectifs des fermes ;
- une **transparence totale des décisions politiques** impactant la gestion de nos milieux et de nos sols.

Pour le collectif GIEE (2)
"Organisation collective en Luberon"

Solange FOLLET, administratrice au
GR CIVAM PACA

Pour le collectif GIEE "Groupement
d'Agriculteurs Duranc Luberon"

Philippe PERONI, administrateur au
GR CIVAM PACA

Pour le GR CIVAM PACA

Nicolas VERZOTTI, vice-président

(2) Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental



Le réseau "Agricultures Durables en Méditerranée", animé par le CIVAM national et les CIVAM du sud de la France, travaille avec les agriculteurs-trices au développement de pratiques économes et autonomes, cohérentes dans leur territoire et au cœur de systèmes alimentaires locaux.

Contact en région PACA :

Florian CARLET, animateur ADméd au
Groupement Régional des CIVAM PACA :

florian.carlet@civampaca.org

www.civampaca.org

Contact national :

Maÿlis CARRE, coordinatrice ADméd à
Réseau CIVAM :

maylis.carre@civam.org

www.civam.org

www.ad-mediterranee.org